



www.rsso.fr

Roller Skating Saint Orens  
COMPLEXE SPORTIF GUSTAVE PLANTADE  
Rue des Sports - Boite N°3 - 31650 ST ORENS DE GAMEVILLE  
Agrément Jeunesse & Sport N° 31 AS 1284



## Section Artistique 2019-2020 (école/compétition)

De 5 à 10 ans pour toute nouvelle inscription au RSSO en débutants. **PLACES LIMITEES**

Les adhérents du RSSO toute section confondue seront prioritaires.

**Le dépôt des dossiers d'inscription COMPLETS et la location des patins pour les groupes école et compétition 1 auront lieu le lundi 2 septembre de 17h30 à 19h30.**

**Début des entraînements pour la saison 2019 – 2020 :**

**LUNDI 2 SEPTEMBRE à 19h - MARDI 3 SEPTEMBRE à 18h30 : groupe compétition 2**

**LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019 à 17h30 ou 18h : groupe compétition 1 selon niveaux**

**MARDI 10 SEPTEMBRE 2019 à 17h30 : école de patinage artistique**

### 1-Horaires d'entraînement

Créneau	Lieu	Catégorie
Lundi de 17h30 à 19h (en groupe de niveaux)	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 1
Lundi de 19h à 21h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2
Mardi de 17h30 à 18h30	Salle verte – St Orens	Ecole de patinage artistique
Mardi de 18h30 à 20h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2
Mercredi de 13h à 14h	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2
Vendredi de 17h à 18h30	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2
Samedi 17h-19h (selon calendrier si créneau confirmé)	Salle verte – St Orens	Groupe Compétition 2

**Les attributions des groupes d'entraînement par niveau pour les compétitions 1 et 2 se feront par les entraîneurs**

### 2-Tarifs (incluant la cotisation qui correspond à la Licence Fédération Française de Roller Skating / FFRS)

(La catégorie de licence est définie selon l'âge qu'aura le licencié au 31/12/2020)

La COTISATION pour l'année 2019-2020 se décomposera de la sorte :

- une adhésion au club + une part liée à l'activité d'artistique et à l'âge

	ADHESION	ACTIVITE -de 13 ans	ACTIVITE + de 13 ans
Ecole	100€	60€	80€
Compétition 1	100€	90€	110€
Compétition 2	100€	170€	190€

- **Pack Accessoires comprenant collant + cache patins : 20€ (pour les nouveaux adhérents)**
- **Tenue de club obligatoire pour tous école ou compétition : entre 25 et 50€ (en fonction si tenue neuve ou d'occasion)**

### 3- Matériel

Sont obligatoires et à la charge des patineurs en supplément :

- les caches patins (obligatoires à chaque cours) le collant cache-patin et la tenue de club (obligatoire pour les compétitions et le gala) et peuvent être achetés au club
- les protège-poignets (à fournir par les patineurs débutants)

### Location de matériel

Le Club dispose de patins complets qu'il propose à la location dans la limite des pointures disponibles **en priorité pour les patineurs de l'école et compétition 1**. Montant de la location annuelle 70 €. Caution : 150,00 € (chèque non encaissé et restitué en fin d'année contre la remise du matériel propre, nettoyé et en bon état de fonctionnement).

Nom des entraîneurs :	Vos interlocuteurs :
VELASQUEZ Julian (école, compétition 1 et 2) CHARRON Sébastien (compétition 2)	Carine FABRE Responsable de section <a href="mailto:artistiquersso@gmail.com">artistiquersso@gmail.com</a> Sylvia TORRES Secrétaire de section <a href="mailto:secretariat.rsso@gmail.com">secretariat.rsso@gmail.com</a>